

DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

-Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1^{er} juillet 2022,

-Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

-Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

-Vu la délibération n°2022-05-12_PUBLICITE DES ACTES du conseil municipal du 20 juin 2022, le procès-verbal du conseil municipal ci-après mentionné sera affiché et publié en ligne sur le site internet de la commune **après approbation du prochain conseil municipal.**

Le détail des délibérations examinées lors du conseil municipal du 13 octobre 2022 est consultable en Mairie en version papier.

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022 A 19 H 00

	Délibérations examinées	VOTE
1	Fonds de solidarité pour le logement et Fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté	Adoptée
2	Vente de terrains aux Consorts POIBLANC	Ajournée
3	Eclairage public : mesures de sobriété	Adoptée
4	Devis « Mur des remparts » et étude de sols	Adoptée
5	Tarifs vente de l'eau	Ajournée
6	Additif aux règlements de locations des salles communales	Adoptée
7	Lotissements LES PERRIERES 2 : validation du choix de la CAO – Travaux de viabilisation	Adoptée
8	Désignation d'un référent « Lutte contre l'ambrosie »	Adoptée

LE MAIRE,
Michel MOREL

